

9 millions. Mais pour la culture populaire qui va dans tous les foyers du peuple canadien, qui se rend dans les endroits les plus reculés du Canada, pour des gens qui ne pourront pas venir visiter ce Centre des arts, bref, qui n'auront pas droit à cette culture, le ministre a décidé qu'il fallait que le ministère des Postes soit rentable.

Alors, il offre des subsides. Que le ministre se le tienne bien pour dit, car je crois que dans l'éditorial du journal *Le Devoir* d'aujourd'hui, il a reçu, de la part de M. Claude Ryan, une fière réponse, que je cite textuellement:

• (10.10 p.m.)

Une telle idée de subsides est contraire à toutes les normes qui président, dans les pays de tradition occidentale, aux rapports entre la presse quotidienne et le pouvoir politique.

Et il ajoutait:

Pour compenser ces difficultés, le ministre des Postes a proposé des subventions spéciales qui pourraient, moyennant demande de leur part, leur être versées par le secrétaire d'État.

Et là, M. Claude Ryan disait:

Je ne veux pas de ces miettes éparpillées à droite et à gauche.

Et je suis bien d'accord moi-même avec ce journaliste, qui comprend le problème qui pourrait s'exercer pour donner droit de vie à certains journaux et en faire disparaître d'autres.

Nous avons vu, par exemple, protégées par le ministre des Postes, la revue *Time* et la revue *Sélection du Reader's Digest*, mais quand il est question de sauver des journaux qui informent une population dans un comté et dans les postes les plus reculés du Canada, on ne veut même pas écouter la voie de l'opposition, qui apporte pourtant la vérité.

Je répète encore que si l'on est capable de dépenser 46 millions pour le Centre national des arts, qui devait coûter 9 millions, pour la culture du peuple, pour la formation générale de la population canadienne, permettons que nos journaux survivent et, pour cela, accordons-leur un statut particulier pour la distribution à la grandeur du Canada.

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, je dois d'abord rectifier certains faits qui ont été énoncés par le député. Il a dit, ce soir, que les tarifs postaux sont passés de \$6,000 à \$55,000.

Pourtant, au cours de sa première intervention, il a parlé d'une augmentation de \$28,000 à \$55,000, et il était bien plus près de la vérité, à ce moment-là.

M. Dumont: L'honorable ministre me permettrait-il de poser une question?

[M. Dumont.]

L'hon. M. Kierans: Le chiffre exact, en octobre était \$27,000. C'est la somme exacte que nous avons reçue et, à cause de l'augmentation du tarif à compter du 1^{er} avril, la somme était de \$55,000.

Mais je m'interroge, monsieur l'Orateur, afin de savoir pourquoi le ministère n'a reçu aucune demande de tarif spécial pour ce magazine. On n'est jamais entré en communication avec le ministère ou avec moi-même à ce sujet.

Je peux peut-être répondre à cette question. La revue *Montréal '68* a cessé d'être publiée au mois d'octobre, bien avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs postaux. La raison est peut-être que, six mois avant le 1^{er} avril, les propriétaires de la revue avaient décidé d'en cesser la publication.

En fait, si l'on a cessé de la publier au mois d'octobre, cette décision a dû être prise au mois de juillet ou au mois d'août, bien avant que le bill ne soit déposé, ici même, à la Chambre, et pour des raisons d'ordre financier, peut-être à cause d'un déficit de plus de \$500,000.

Il est bien facile de blâmer le ministre des Communications de tout. Cela ne m'inquiète pas du tout, parce que je suis convaincu que tous les fonctionnaires de mon ministère sont dévoués et prêts à servir la population canadienne le mieux possible.

M. Dumont: Monsieur l'Orateur, me permettriez-vous...

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. Je dois rappeler à l'honorable député qu'à ce stade-ci, on ne peut invoquer le Règlement ou poser une question.

M. Dumont: Même si nous n'avons pas utilisé tout notre temps, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre.

LES POSTES—L'EFFET DE LA HAUSSE DES
TARIFS SUR LES REVUES SANS
BUT LUCRATIF

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, on dit que le dialogue est de mode et le ministre des Postes (M. Kierans) et moi-même dialoguons beaucoup. J'ignore s'il lui plaît que nous le fassions à cette heure de la nuit, mais le silence attentif d'une chambre bondée à 10 h. 15 me plaît beaucoup. C'est pourquoi j'aborde souvent avec lui les sujets qui intéressent la population canadienne.

L'hon. M. Kierans: Il n'y a jamais rien de neuf.

M. Macquarrie: J'entends le ministre m'interrompre et m'enlever du temps sur les sept